

UNCRPD – Rapport alternatif – Communication

14/11/2013

1/ Repères chronologiques

- 19/12/2001 : ONU commence la rédaction de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées (UNCRPD)
- 2003 : le BDF commence à s'investir dans le processus de rédaction de l'UNCRPD, via l'EDF
- 13/12/2006 : l'AG de l'ONU adopte le texte de l'UNCRPD
- 30/03/2007 : la Belgique signe l'UNCRPD
- 02/07/2009 : la Belgique ratifie l'UNCRPD et son protocole facultatif
- 27/10/2010 : le BDF décide de rédiger un rapport alternatif
- 02/07/2011 : la Belgique remet son 1^{er} rapport officiel sur la mise en œuvre de l'UNCRPD
- Aux environs du 15/02/2014 : le BDF publiera son rapport alternatif
- Avril 2014 : le Comité des experts commence l'analyse du « dossier » de la Belgique

2/ Documentation

- <http://bdf.belgium.be/fr/Themes/UNCRPD.html>
- http://bdf.belgium.be/fr/Themes/UNCRPD/uncrpd_content.html

3/ Pourquoi un rapport alternatif ?

- Le rapport officiel précise les actes posés par la Belgique pour la mise en œuvre de l'UNCRPD
 - Court : 65 pages
 - Très « positif » : les textes « législatifs » favorables aux personnes handicapées
- La réalité vécue sur le terrain est moins positive
- Les organisations représentatives des personnes handicapées (ORPH) veulent
 - montrer la réalité de terrain
 - obtenir des résultats

4/ Le partenariat

- Les 18 organisations membres du BDF
- Les conseils d'avis existant aux différents niveaux de pouvoir
 - CSNPH
 - CWPH
 - CC COCOF
 - CC COCOM
 - Kleines Forum
- Large, représentatif, compétent
- Un rapport a plus de valeur que 23 rapports différents
 - Le comité des experts ne dispose que de peu de temps
 - Effort de synthèse
- Conseils de spécialistes :
 - European Disability Forum (EDF)
 - International Disability Alliance (IDA)

5/ La situation actuelle

- Document rédigé
 - Une introduction
 - Un « corpus » volumineux = photographie au 14 juin 2013 de la situation des personnes handicapées, article par article (200 pagina's)
 - Les recommandations (40 pages)
- Version complète
 - En français
 - En néerlandais
- Recommandations
 - En allemand
 - En espagnol
 - En langue des signes (?)
 - En « facile à lire » (?)
 - En version « audio » (?)

6/ But

- Convaincre le Comité des experts de reprendre les recommandations du BDF
 - Avril 2014
 - Genève
 - Les experts ne liront que les 40 pages des recommandations
 - Se servir de ces documents et de « l'événement » pour mettre en lumière les besoins des personnes handicapées en Belgique
 - Au moment du « lancement » de la campagne électorale
- Outil important

7/ L'accord en termes de communication :

- « Black-out » : jusqu'à la communication officielle par le BDF
- Diffusion par tous les canaux possibles après cette date
- Condition : diffusion « à l'identique »

8/ Objet de la réunion du 14/11/2013

- Quelle communication mettre en place ?
- Comment intéresser la presse ?
- Comment « créer l'événement » ?
- Quelle forme donner à l'événement
- Identifier un lieu
- Comment impliquer chaque partenaire ?